

# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2009 N°40/  
28 juillet 2009

- |  |             |
|--|-------------|
| <b>1. Décision du 27 juillet 2009 portant délégation de signature DIRBS (ordre général)</b>  | <b>P 2</b>  |
| <b>2. Décision du 27 juillet 2009 portant délégation de signature et désignation d'ordonnateurs secondaires délégués (DIRBS)</b>   | <b>P 8</b>  |
| <b>3. Décision du 27 juillet 2009 portant délégation de signature (DIRBS) en matière de représentation du pouvoir adjudicateur</b> | <b>P 19</b> |
| <b>4. Décision du 27 juillet 2009 portant délégation de signature DIRBS (COT)</b>  | <b>P 29</b> |

**Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.**

**Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.**

**Toute demande doit être adressée à la mission administration générale/défense du siège de  
l'établissement,  
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 820 - 62408 BETHUNE Cedex**



## DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

### (Ordre général)

**direction  
interrégionale  
du bassin  
de la Seine**

**Le Directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France par  
intérim,**

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU la loi n° 91-1385 du 31 décembre 1991 modifiée portant dispositions diverses en matière de transports,

VU la loi n° 2001-43 du 16 janvier 2001 portant dispositions diverses en matière d'adaptation au droit communautaire dans le domaine des transports,

VU le décret du 06 février 1932 modifié portant règlement général de police des voies de navigation intérieure,

VU le décret 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

VU le décret 91-797 du 20 août 1991, modifié, relatif aux recettes de Voies navigables de France,

VU le décret du 09 février 2009 nommant Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date 23 juillet 2009 nommant Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, ingénieur général des Ponts et Chaussées, chef du service navigation de la Seine par intérim,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 4 février 2009 nommant Monsieur Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

**VU** la décision du 24 juillet 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de signature à Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, directeur interrégional du bassin de la Seine, chef du service navigation de la Seine par intérim,

**SUR** proposition du secrétaire général du service navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine,

## **DECIDE**

### **Article 1 :**

Délégation est donnée à :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des Travaux publics de l'État, secrétaire général du service navigation de la Seine,

à l'effet de signer, tous les actes ou documents administratifs dans les matières et limites suivantes :

- a) autorisations de circuler sur les digues et chemins de halage, en application de l'article 62 du décret du 6 février 1932 susvisé,
- b) tout acte ou décision en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail,
- c) tout ordre de mission aux agents placés sous leur autorité et tout état de frais correspondants,
- d) action en justice, en cas d'urgence,
- e) tout acte relatif au contrôle de l'exploitation des ports fluviaux ayant fait l'objet d'une délégation de service public, quelle que soit l'autorité ayant signé le cahier des charges,
- f) toute décision d'aide aux adaptations techniques de la cale et à la modernisation des entreprises du transport fluvial ;

### **Article 2 :**

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celles de Monsieur Éric VILBE, délégation est donnée à M. Alexandre GUERINI à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés aux articles 1.a) à 1.d).

### **Article 3 :**

Délégation de signature est donnée aux chefs d'arrondissement et à leurs adjoints désignés ci-dessous à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.a) et 1.c) :

- M. Georges BORRAS, chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine (par intérim).
- M. Didier BEAURAIN, chef de l'arrondissement Seine-Amont (par intérim)
- M. Yves BRYGO, chef de l'arrondissement Picardie.
- M. Jean-Michel BERGERE, adjoint au chef de l'arrondissement Picardie
- M. Michel GOMMEAUX, chef de l'arrondissement Champagne
- M. Claude DENET, chef du service développement et des affaires domaniales

### **Article 4 :**

Délégation de signature est donnée aux chefs de subdivision et à leurs adjoints désignés à l'annexe I, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.a) :

## **ANNEXE I**

### **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE**

|   |   |
|---|---|
| M. Pierre DUBRULLE                      | Chef du pôle administratif  |
| Mlle Cécile BASSERY<br>M. Daniel GESTIN | Chef de la subdivision de Suresnes<br>Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes         |
| M. Cyril DEMEUSY<br>M. Michel CARRIERE  | Chef de la subdivision de Pontoise<br>Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages |
| M. Alain DUFLOT<br>M. Max PICARD        | Chef de la subdivision d'Amfreville<br>Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville       |
| M. Bertrand BILLET                      | Chef du pôle Aménagement Domaine  |

### **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

|   |   |
|---|---|
| M. Luc-André JAXEL-TRUER<br>M. Olivier MONTFORT<br>M. Michel COLOMINE | Chef de la subdivision de Joinville<br>Adjoint au chef la subdivision de Joinville<br>Adjoint au chef la subdivision de Joinville |
| M. Xavier FOUQUART<br>M. Guy ANDRIOT                                  | Chef de la subdivision de Paris<br>Adjoint au chef la subdivision de Paris  |
| Mme Dominique TERRACHER-BEARD<br>M. Thierry PICOT                     | Chef de la subdivision de Melun<br>Adjoint au chef de la subdivision de Melun   |
| M. Lionel CHARTIER<br>M. Frédéric FAVEERS<br>M. Pascal FAVIER         | Chef de la subdivision de Sens<br>Adjoint au chef de la subdivision de Sens<br>Adjoint au chef de la subdivision de Sens          |
| M. Lionel CHARTIER<br>M. Patrick FENOLL                               | Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine par intérim<br>Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine                   |
| M. Xavier FOUQUART<br>M. Georges PARIS                                | Chef de la subdivision de Meaux (par intérim)<br>Adjoint au chef de la subdivision de Meaux                                       |

### **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

|  |   |
|--|---|
| M. Philippe CHUBILEAU                          | Chef du bureau administratif  |
| M. Éric SCHMITT<br>M. Jean-Philippe GRANDIN    | Chef de la subdivision de Compiègne<br>Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne |
| M. Bernard CHANTRELLE<br>M. Bernard WLODARCZIK | Chef de la subdivision de Péronne<br>Adjoint au chef de la subdivision de Péronne     |

M. Bernard CHANTRELLE

Mme Nadine PRUD'HOMME

Chef de la subdivision de Saint-Quentin (par  
intérim)

Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin

**ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

M. Antoine HERMAN

Mme Nathalie LABONDE

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne

Adjointe au chef de la subdivision de Châlons-en-  
Champagne

Mme Virginie HONNONS

M. Thierry GIVRY

Chef de la subdivision de Château-Thierry

Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER

M. Vincent TRITON

Chef de la subdivision de Rethel

Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef de la cellule Gestion Domaniale et Contentieux

**Article 5 :**

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 4 et 5, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, chef du service navigation de la Seine par intérim et directeur interrégional du bassin de la Seine par intérim.

**Article 6 :**

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 7 avril 2009.

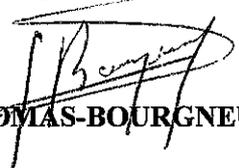
**Article 7 :**

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction interrégionale du Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le

**27 JUL. 2009**

**Le Directeur Interrégional  
du Bassin de la Seine par intérim  
de Voies Navigables de France,**

  
**Gaston THOMAS-BOURGNEUF**



## **Décision portant délégation de signature et désignation d'ordonnateurs secondaires délégués**

**Le Directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France par intérim,**

**direction  
interrégionale  
du bassin  
de la Seine**

VU l'article 124 de la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990, modifiée, pour l'année 1991,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies Navigables de France, notamment les articles 16 et 27-1,

VU le décret n°61-1587 du 29 novembre 1962 modifié portant règlement général de la comptabilité publique,

VU le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié portant règlement général de la comptabilité publique,

VU le décret n° 92-957 du 8 septembre 1992 complétant les dispositions de l'article 27-1 du décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié et complété par le décret n° 91-696 du 18 juillet 1991 portant statut de Voies Navigables de France,

VU le décret du 09 février 2009 nommant Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 4 février 2009 nommant Monsieur Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, désignant les ordonnateurs secondaires;

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

VU l'arrêté ministériel en date du 23 juillet 2009 nommant Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, ingénieur général des Ponts et Chaussées, chef du Service Navigation de la Seine par intérim,

2, quai de Grenelle,  
75732 Paris cedex 15  
téléphone 01 40 58 29 99  
télécopie 01 45 78 08 57

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'État.  
Loi de finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,  
article 124. Rcs Béthune TGI B 552 017 303, code APE 751 E,  
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siret 552 017 303 00017  
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,  
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16

SUR proposition du secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine,

## **DECIDE**

### **Article 1er :**

Délégation est donnée à :

- M. Jean LE DALL, administrateur civil hors classe, adjoint au chef de service, directeur de l'exploitation et de la modernisation du service.

à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

### **Article 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean LE DALL, la délégation consentie à l'article 1 est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, au secrétaire général;
- M. Alexandre GUERINI, personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général du service navigation de la Seine.

### **Article 3 :**

Délégation est donnée à :

- M. Claude DENET, chef du Service du Développement et des Affaires Domaniales par intérim,

à l'effet de signer les pièces relatives aux dépenses en matière d'aides aux transports ainsi que les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes.

### **Article 4 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DENET, la délégation de signature consentie à l'article 3, concernant les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes, est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Antoine VALLEE, responsable du pôle bateaux-logement.

**Article 5 :**

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe I, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 90 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur ;
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

**Article 6 :**

Délégation est donnée aux personnes visés en annexe II, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur ;
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

**Article 7 :**

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe III, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 4000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur ;

**Article 8 :**

Délégation est donnée aux chefs d'agences désignés ci-après, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures :

- M. Michel LEFEVRE   ⇒    Chef d'agence de Saint-Mammès
- M. Bernard LEGER       ⇒    Chef d'agence de Saint-Quentin

**Article 9 :**

Délégation est donnée à :

- M. Philippe BEINAT, TSC, chef du Centre Régional de Collecte et d'Édition (CRCE)

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.

**Article 10 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe BEINAT, la délégation prévue à l'article 10 est dévolue dans les mêmes conditions à :

- M. Jean-Luc SUBERCHICOT, SAE, adjoint au chef du CRCE.

**Article 11 :**

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 5 et 6, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, chef du service navigation de la Seine par intérim et directeur interrégional du bassin de la Seine par intérim.

**Article 12 :**

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente délégation , en date du 10 avril 2009.

**Article 13 :**

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 27 JUIL. 2009

**Le Directeur Interrégional  
du Bassin de la Seine par intérim  
de Voies Navigables de France,**

  
**Gaston THOMAS-BOURGNEUF**

## **ANNEXE I**

### **SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU**

M. Alain COUDRET

Chef du service Gestion de la voie d'eau

### **SERVICE TECHNIQUE DE LA VOIE D'EAU**

M. Antoine BERBAIN  
M. Hugues LACOURT

Chef du service techniques de la voie d'eau  
Adjoint au chef du service techniques de la voie d'eau

### **SERVICE EAU ET ENVIRONNEMENT**

Mlle Stéphanie BLANC  
Mme Muriel CHAUVEL

Chef du service eau et environnement  
Adjoint au chef du service eau et environnement

### **SERVICE SECURITE DES TRANSPORTS**

M. Francis MICHON  
Mme Emmanuelle FOUGERON

Chef du service sécurité des transports  
Adjoint au chef du service sécurité des transports

### **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

M. Claude DENET

Chef du service du développement et des affaires domaniales (par intérim)

### **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE**

M. Georges BORRAS

Chef de l'arrondissement Boucles de Seine (par intérim)

### **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

M. Didier BEAURAIN

Chef de l'arrondissement Boucles de Seine (par intérim)

### **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

M. Yves BRYGO  
M. Jean-Michel BERGERE

Chef de l'arrondissement Picardie  
Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

### **ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

M. Michel GOMMEAUX  
Mme Martine DELOZANNE

Chef de l'arrondissement Champagne  
Responsable du bureau administratif

## **ANNEXE II**

### **SECRETARIAT GENERAL**

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Mme Claudine JOURDAIN    | Chef du pôle personnel  |
| M. Rémy BLANES           | Chef du bureau formation et concours                                    |
| M. Philippe BEINAT       | Chef du bureau de la comptabilité centrale                              |
| M. Thierry LEBRETON      | Chef du bureau des moyens généraux<br>Chef suppléant du parc automobile |
| Mme BLASCO Marie-Thérèse | Chef du parc automobile   |
| M. Frédéric LE PENNUISIC | Chef du bureau techniques réseaux et applications<br>informatiques      |

### **SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU**

|  |  |
|--|--|
| M. Julien BOUCAULT                                 | Chef de la subdivision politique technique   |
| M. Gérard LEITZ                                    | Chef de la subdivision gestion du trafic   |
| Mme Isabelle GRAZIAN-COURBON<br>M. Thierry VERDIER | Chef de la subdivision bathymétrie et signalisation<br>Adjoint au chef de la subdivision bathymétrie et<br>signalisation |
| M. Julien DIRIBARNE                                | Chargé de mission S.I.G et Environnement   |

### **SERVICE TECHNIQUE DE LA VOIE D'EAU**

|                      |  |
|----------------------|--|
| M. Éric SIMON        | Chef du bureau administratif                                   |
| Mme Nathalie RICHER  | Chef du pôle direction d'investissement, études et<br>méthodes |
| M. Vincent GOHIN     | Chef de la subdivision études et grands travaux 1              |
| M. Grégoire ISIDORE  | Chef de la subdivision études et grands travaux 2              |
| M. Didier CATTENOZ   | Chef de la subdivision études et grands travaux 3              |
| M. Olivier CHARDAIRE | Chef de la subdivision études et grands travaux 4              |

### **SERVICE EAU ET ENVIRONNEMENT**

|                        |  |
|------------------------|--|
| M. Jean-Marie QUEMENER | Chef de la subdivision spécialisée qualité et police<br>de l'eau |
| M. William THOMAS      | Chef de la subdivision connaissance et réseaux de<br>mesures     |

## **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

M. Antoine VALLEE

Chef du pôle bateaux-logement

### **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE**

M. Pierre DUBRULLE

Chef du pôle administratif

Mlle Cécile BASSERY  
M. Daniel GESTIN

Chef de la subdivision de Suresnes  
Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes

M. Cyril DEMEUSY  
M. Michel CARRIERE

Chef de la subdivision de Pontoise  
Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

M. Alain DUFLOT  
M. Max PICARD

Chef de la subdivision d'Amfreville  
Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville

Mme Magali COCCHIO

Chef de la subdivision de gestion technique des infrastructures

M. Denis TONDU

Adjoint au chef de la subdivision de gestion technique des infrastructures

M. Thierry GIRARD

Chef de la subdivision ingénierie et signalisation

M. Pascal VINET

Chef du département développement de la voie d'eau

### **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

M. Luc-André JAXEL-TRUER  
M. Olivier MONTFORT  
M. Michel COLOMINE

Chef de la subdivision de Joinville  
Adjoint au chef la subdivision de Joinville  
Adjoint au chef la subdivision de Joinville

M. Xavier FOUQUART  
M. Guy ANDRIOT

Chef de la subdivision de Paris  
Adjoint au chef la subdivision de Paris

Mme Dominique TERRACHER-BEARD  
M. Thierry PICOT

Chef de la subdivision de Melun  
Adjoint au chef de la subdivision de Melun

M. Lionel CHARTIER  
M. Frédéric FAVEERS  
M. Pascal FAVIER

Chef de la subdivision de Sens  
Adjoint au chef de la subdivision de Sens  
Adjoint au chef de la subdivision de Sens

M. Lionel CHARTIER

Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine par intérim

M. Patrick FENOLL

Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Xavier FOUQUART  
M. Georges PARIS

Chef de la subdivision de Meaux (par intérim)  
Adjoint au chef de la subdivision de Meaux

M. François BOURIOT

Chef de la division technique

M. Pascal AZEMA

Responsable de la cellule marchés et programmation

M. Daniel TOURNETTE  
M. Marc BERTHE

Chef du bureau études et travaux  
Adjoint au chef du bureau études et travaux

**ARRONDISSEMENT PICARDIE**

M. Philippe CHUBILEAU

Chef du bureau administratif

M. Éric SCHMITT  
M. Jean-Philippe GRANDIN

Chef de la subdivision de Compiègne  
Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Bernard CHANTRELLE  
M. Bernard WLODARCZIK

Chef de la subdivision de Péronne  
Adjoint au chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard CHANTRELLE

Chef de la subdivision de Saint-Quentin (par  
intérim)

Mme Nadine PRUD'HOMME

Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin

M. Yannick LAISIS

Chef du bureau études

**ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

M. Antoine HERMAN  
Mme Nathalie LABONDE

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne  
Adjointe au chef de la subdivision de Châlons-en-  
Champagne

Mme Virginie HONNONS  
M. Thierry GIVRY

Chef de la subdivision de Château-Thierry  
Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER  
M. Vincent TRITON

Chef de la subdivision de Rethel  
Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

## **ANNEXE III**

### **SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU**

#### ***Subdivision bathymétrie et signalisation***

M. Paul BEGIN  
M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND  
Hydrographe de la vedette PICARDIE

### **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

#### ***Pôle financier***

M. Bernard LEGER  
M. Sylvain DUQUENNE

Responsable du centre de gestion du transport  
fluvial à Saint-Quentin  
Adjoint au responsable du centre de gestion du  
transport fluvial à Saint-Quentin

### **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE**

#### ***Pôle administratif***

M. Slimane TLEMSANI

Responsable du magasin

#### ***Unité gestion technique des infrastructures :***

M. Philippe GRU  
M. Pascal TREHOUT

Adjoint automatisme  
Responsable des pontons

#### ***Département développement de la voie d'eau :***

M. Bertrand NEVEUX

Adjoint responsable département

#### ***Subdivision de Suresnes :***

M. Laurent NIQUET  
M. Michel NEYT

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages  
Adjoint au responsable de l'unité exploitation des  
ouvrages

#### ***Subdivision de Pontoise :***

M. Laurent PRIGENT

Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages

#### ***Subdivision d'Amfreville :***

M. Gérard ENOS

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages

### **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

#### ***Subdivision de Joinville***

M. Philippe RAVET  
M. Hervé WILMORT

Responsable atelier  
Responsable secteur Marne

### ***Subdivision de Melun***

|                       |                               |
|-----------------------|-------------------------------|
| M. Jean-Louis GUILHAS | Responsable secteur aval      |
| M. Pascal GREGOIRE    | Responsable secteur amont     |
| M. Oswald DECLOMESNIL | Responsable maintenance amont |
| M. Jean-René CAMPOS   | Responsable maintenance aval  |

### ***Subdivision de Nogent-sur-Seine***

|                      |                            |
|----------------------|----------------------------|
| Mme Corinne TROCHAIN | Responsable secteur Nogent |
| M. Dominique NOLIN   | Responsable secteur Bray   |
| M. Richard MARCHAL   | Responsable ateliers       |

### ***Subdivision de Sens***

|                       |   |
|-----------------------|---|
| M. Julien ARCHAMBAULT | Chargé d'études d'opération et surveillance travaux |
| M. Jean SERRIER       | Responsable secteur Villeneuve                      |
| M. Bruno DEPERIAUX    | Secteur Villeneuve                                  |
| M. Christian LAFOLLY  | Responsable maintenance                             |

### ***Subdivision de Paris***

|                     |   |
|---------------------|---|
| M. Xavier FROMAGEAU | Pôle sécurité de la navigation surveillance du domaine public fluvial |
| M. Wilfried REMUS   | Pôle aménagement et entretien du domaine                              |

### ***Subdivision de Meaux***

|                    |                           |
|--------------------|---------------------------|
| M. Alain BERLIERE  | Responsable ateliers      |
| M. Gérard MASAU    | Responsable secteur aval  |
| M. Jean-Yves PINET | Responsable secteur amont |

## **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

### ***Subdivision de Compiègne :***

|                     |  |
|---------------------|--|
| M. Arnaud DEVEYER   | Chargé d'études                              |
| M. Henri GIBOUT     | Responsable des ateliers                     |
| M. Bernard LEBRETON | Responsable de la circonscription de Soisson |

### ***Subdivision de Péronne :***

|                  |  |
|------------------|--|
| M. Daniel MOREAU | Responsable de la circonscription Péronne et Moislains |
| M. Philippe KUC  | Responsable de la circonscription de Ham et Noyon      |

### ***Subdivision de Saint-Quentin:***

|                  |  |
|------------------|--|
| M. Arnaud VOIRET | Responsable des ateliers                                     |
| M. Joël NOISETTE | Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise et de l'Aisne |

## **ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

### ***Pôle domaine et développement***

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef de la cellule gestion domaniale et contentieux

### ***Subdivision de Rethel :***

Mme Angélique GADOUIN

M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation

Responsable de la circonscription de Bourg et Comin

### ***Subdivision de Château-Thierry :***

M. Emmanuel CHOISY

Adjoint du responsable de la circonscription de Damery

M. Jean-Claude POULET

Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

### ***Subdivision de Châlons-en-Champagne :***

M. Didier ELOY

Responsable de la circonscription de Reims et Loivre

M. Mickaël DANA

Responsable de la circonscription de Condé sur Marne

### ***Subdivision Technique :***

M. Éric ZUCCARI

Chef de la subdivision technique

M. François-Xavier PAYER

Adjoint au chef de la subdivision technique

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire - Antenne de Bourg et Comin



## Décision portant délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur

**Le Directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France par intérim,**

**direction  
interrégionale  
du bassin  
de la Seine**

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure modifié,

VU le code des marchés publics,

VU l'article 124 de la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990 modifiée, pour l'année 1991,

VU la loi n° 91-1385 du 31 décembre 1991, modifié, portant dispositions diverses en matière de transports,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié, portant statut de Voies Navigables de France,

VU le décret du 09 février 2009 nommant Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 23 juillet 2009 nommant Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, ingénieur général des Ponts et Chaussées, chef du Service Navigation de la Seine par intérim,

VU la décision du 4 février 2009 nommant Monsieur Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

VU la décision du 24 juillet 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de signature à Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, directeur interrégional du bassin de la Seine, chef du service navigation de la Seine par intérim,

**SUR proposition du secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine,**

2, quai de Grenelle,  
75732 Paris cedex 15  
téléphone 01 40 58 29 99  
télécopie 01 45 78 08 57

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'État.  
Loi de finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,  
article 124. Rcs Béthune TGI B 552 017 303, code APE 751 E,  
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siret 552 017 303 00017  
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,  
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16

## **DECIDE**

### **Article 1 :**

Délégation est donnée aux responsables ci-dessous, ainsi qu'aux chefs d'arrondissement, chefs de service et à leurs adjoints respectifs visés en annexe I :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général,
- M. Alexandre GUERINI, personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général.

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT.

### **Article 2 :**

Délégation de signature est donnée aux chefs des subdivisions et des bureaux ainsi qu'à leurs adjoints, dont les noms sont indiqués en annexe II, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT.

### **Article 3 :**

Délégation de signature est donnée aux agents, sous le contrôle hiérarchique des chef de subdivision ou de leurs adjoints, dont les noms sont indiqués en annexe III, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT.

**Article 4 :**

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 3 et 4, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, chef du service navigation de la Seine par intérim et directeur interrégional du bassin de la Seine par intérim.

**Article 5 :**

La présente délégation annule et remplace, à compter de sa publication officielle, la précédente délégation, en date du 10 avril 2009.

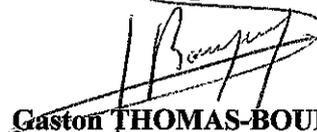
**Article 6 :**

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies Navigables de France.

Fait à Paris, le

**27 JUIL. 2009**

**Le Directeur Interrégional  
du Bassin de la Seine par intérim  
de Voies Navigables de France,**



**Gaston THOMAS-BOURGNEUF**



## **ANNEXE II**

### **SECRETARIAT GENERAL**

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Mme Claudine JOURDAIN    | Chef du pôle personnel  |
| M. Rémy BLANES           | Chef du bureau formation et concours                                    |
| M. Philippe BEINAT       | Chef du bureau de la comptabilité centrale                              |
| M. Thierry LEBRETON      | Chef du bureau des moyens généraux<br>Chef suppléant du parc automobile |
| Mme BLASCO Marie-Thérèse | Chef du parc automobile   |
| M. Frédéric LE PENNUISIC | Chef du bureau techniques réseaux et applications informatiques         |

### **SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU**

|  |   |
|--|---|
| M. Julien BOUCAULT                                 | Chef de la subdivision politique technique  |
| M. Gérard LEITZ                                    | Chef de la subdivision gestion du trafic  |
| Mme Isabelle GRAZIAN-COURBON<br>M. Thierry VERDIER | Chef de la subdivision bathymétrie et signalisation<br>Adjoint au chef de la subdivision bathymétrie et signalisation |
| M. Julien DIRIBARNE                                | Chargé de mission S.I.G et Environnement  |

### **SERVICE TECHNIQUE DE LA VOIE D'EAU**

|                      |   |
|----------------------|---|
| M. Éric SIMON        | Chef du bureau administratif                                |
| Mme Nathalie RICHER  | Chef du pôle direction d'investissement, études et méthodes |
| M. Vincent GOHIN     | Chef de la subdivision études et grands travaux 1           |
| M. Grégoire ISIDORE  | Chef de la subdivision études et grands travaux 2           |
| M. Didier CATTENOZ   | Chef de la subdivision études et grands travaux 3           |
| M. Olivier CHARDAIRE | Chef de la subdivision études et grands travaux 4           |

### **SERVICE EAU ET ENVIRONNEMENT**

|                        |   |
|------------------------|---|
| M. Jean-Marie QUEMENER | Chef de la subdivision spécialisée qualité et police de l'eau |
| M. William THOMAS      | Chef de la subdivision connaissance et réseaux de mesures     |



M. Daniel TOURNETTE  
M. Marc BERTHE

Chef du bureau études et travaux  
Adjoint au chef du bureau études et travaux

**ARRONDISSEMENT PICARDIE**

M. Philippe CHUBILEAU

Chef du bureau administratif

M. Éric SCHMITT  
M. Jean-Philippe GRANDIN

Chef de la subdivision de Compiègne  
Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Bernard CHANTRELLE  
M. Bernard WLODARCZIK

Chef de la subdivision de Péronne  
Adjoint au chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard CHANTRELLE

Chef de la subdivision de Saint-Quentin (par  
intérim)

Mme Nadine PRUD'HOMME

Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin

M. Yannick LAISIS

Chef du bureau études

**ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

M. Antoine HERMAN  
Mme Nathalie LABONDE

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne  
Adjointe au chef de la subdivision de Châlons-en-  
Champagne

Mme Virginie HONNONS  
M. Thierry GIVRY

Chef de la subdivision de Château-Thierry  
Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER  
M. Vincent TRITON

Chef de la subdivision de Rethel  
Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

## **ANNEXE III**

### **SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU**

#### ***Subdivision bathymétrie et signalisation***

M. Paul BEGIN  
M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND  
Hydrographe de la vedette PICARDIE

### **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

#### ***Pôle financier***

M. Bernard LEGER  
M. Sylvain DUQUENNE

Responsable du centre de gestion du transport  
fluvial à Saint-Quentin  
Adjoint au responsable du centre de gestion du  
transport fluvial à Saint-Quentin

### **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE**

#### ***Pôle administratif***

M. Slimane TLEMSANI

Responsable du magasin

#### ***Unité gestion technique des infrastructures :***

M. Philippe GRU  
M. Pascal TREHOUT

Adjoint automatisme  
Responsable des pontons

#### ***Département développement de la voie d'eau :***

M. Bertrand NEVEUX

Adjoint responsable département

#### ***Subdivision de Suresnes :***

M. Laurent NIQUET  
M. Michel NEYT

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages  
Adjoint au responsable de l'unité exploitation des  
ouvrages

#### ***Subdivision de Pontoise :***

M. Laurent PRIGENT

Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages

#### ***Subdivision d'Amfreville :***

M. Gérard ENOS

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages

### **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

#### ***Subdivision de Joinville***

M. Philippe RAVET  
M. Hervé WILMORT

Responsable atelier  
Responsable secteur Marne

### ***Subdivision de Melun***

M. Jean-Louis GUILHAS  
M. Pascal GREGOIRE  
M. Oswald DECLOMESNIL  
M. Jean-René CAMPOS

Responsable secteur aval  
Responsable secteur amont  
Responsable maintenance amont  
Responsable maintenance aval

### ***Subdivision de Nogent-sur-Seine***

Mme Corinne TROCHAIN  
M. Dominique NOLIN  
M. Richard MARCHAL

Responsable secteur Nogent  
Responsable secteur Bray  
Responsable ateliers

### ***Subdivision de Sens***

M. Julien ARCHAMBAULT  
M. Jean SERRIER  
M. Bruno DEPERRIAUX  
M. Christian LAFOLLY

Chargé d'études d'opération et surveillance travaux  
Responsable secteur Villeneuve  
Secteur Villeneuve  
Responsable maintenance

### ***Subdivision de Paris***

M. Xavier FROMAGEAU  
M. Wilfried REMUS

Pôle sécurité de la navigation surveillance du  
domaine public fluvial  
Pôle aménagement et entretien du domaine

### ***Subdivision de Meaux***

M. Alain BERLIERE  
M. Gérard MASAU  
M. Jean-Yves PINET

Responsable ateliers  
Responsable secteur aval  
Responsable secteur amont

## **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

### ***Subdivision de Compiègne :***

M. Arnaud DEVEYER  
M. Henri GIBOUT  
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études  
Responsable des ateliers  
Responsable de la circonscription de Soisson

### ***Subdivision de Péronne :***

M. Daniel MOREAU  
M. Philippe KUC

Responsable de la circonscription Péronne et  
Moislains  
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

### ***Subdivision de Saint-Quentin:***

M. Arnaud VOIRET  
M. Joël NOISETTE

Responsable des ateliers  
Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise et de  
l'Aisne

## ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

### *Pôle domaine et développement*

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef de la cellule gestion domaniale et contentieux

### *Subdivision de Rethel :*

Mme Angélique GADOUIN

M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation  
Responsable de la circonscription de Bourg et Comin

### *Subdivision de Château-Thierry :*

M. Emmanuel CHOISY

Adjoint du responsable de la circonscription de Damery

M. Jean-Claude POULET

Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

### *Subdivision de Châlons-en-Champagne :*

M. Didier ELOY

Responsable de la circonscription de Reims et Loire

M. Mickaël DANA

Responsable de la circonscription de Condé sur Marne

### *Subdivision Technique :*

M. Éric ZUCCARI

Chef de la subdivision technique

M. François-Xavier PAYER

Adjoint au chef de la subdivision technique

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire - Antenne de Bourg et Comin



## DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

### (Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)

**direction  
interrégionale  
du bassin  
de la Seine**

**Le Directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France par  
intérim,**

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure, modifié,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU l'article 124 de la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990, modifié, pour l'année 1991,

VU la loi n° 94-631 du 25 juillet 1994 relative à la constitution de droits réels,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960, modifié, portant statut de Voies Navigables de France, notamment ses articles 14, 16, 17 et 27-1,

VU le décret du 09 février 2009 nommant Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies Navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du Conseil d'administration au directeur général;

VU l'arrêté ministériel en date du 23 juillet 2009 nommant Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, ingénieur général des Ponts et Chaussées, chef du Service Navigation de la Seine par intérim,

VU la décision du 4 février 2009 nommant Monsieur Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France,

**SUR** proposition du secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine,

2, quai de Grenelle,  
75732 Paris cedex 15  
téléphone 01 40 58 29 99  
télécopie 01 45 78 08 57

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'État.  
Loi de finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,  
article 124. Rcs Béthune TGI B 552 017 303, code APE 751 E,  
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siret 552 017 303 00017  
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,  
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16

## DECIDE

### Article 1 :

Délégation de signature est donnée à M. Jean LE DALL, administrateur civil hors classe, adjoint au chef du service, directeur de l'exploitation et de la modernisation du service, afin de prendre, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de la circonscription du Service Navigation de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies Navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans ou portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

### Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean LE DALL, la délégation consentie à l'article premier est exercée dans les mêmes conditions par M. Claude DENET, chef du service du développement et des affaires domaniales par intérim.

### Article 3 :

Délégation de signature est donnée aux chefs d'arrondissements territoriaux nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France par intérim, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de celles-ci est inférieure ou égale à 20 000 € (vingt-mille euros).

M. Georges BORRAS  
M. Didier BEAURAIN  
M. Yves BRYGO  
M. Michel GOMMEAUX

Chef de l'Arrondissement des Boucles de la Seine par intérim  
Chef de l'Arrondissement Seine-Amont par intérim  
Chef de l'Arrondissement Picardie  
Chef de l'Arrondissement Champagne

**Article 4 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves BRYGO, la délégation consentie à l'article 2 est exercée dans les mêmes conditions par son adjoint visé ci-dessous :

M. Jean-Michel BERGERE

Adjoint au chef de l'Arrondissement Picardie

### Article 5 :

Délégation de signature est donnée aux chefs de subdivisions territoriales nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France par intérim, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est, en application des barèmes en vigueur et inférieure ou égale à 10 000 € (dix mille euros).

### **ARRONDISSEMENT DES BOUCLES DE LA-SEINE**

Mlle Cécile BASSERY  
M. Daniel GESTIN

Chef de la Subdivision de Suresnes  
Adjoint au subdivisionnaire

M. Cyril DEMEUSY  
M. Pascal CARRIERE  
M. Laurent PRIGENT

Chef de la Subdivision de Pontoise  
Responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages  
Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

M. Alain DUFLOT  
M. Max PICARD  
M. Marc LABROUSSE

Chef de la Subdivision d'Amfreville  
Adjoint au subdivisionnaire  
Responsable du domaine secteur Rouen

### **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

M. Luc-André JAXEL-TRUER  
M. Olivier MONFORT  
M. Michel COLOMINE

Chef de la Subdivision de Joinville  
Adjoint au subdivisionnaire  
Adjoint au subdivisionnaire

M. Xavier FOUQUART  
M. Georges PARIS

Chef de la subdivision de Meaux par intérim

Mme Dominique TERRACHER-BEARD  
M. Thierry PICOT  
Mme Sandrine MICHOT

Chef de la Subdivision de Melun  
Adjoint au subdivisionnaire  
Responsable de la gestion du domaine

M. Lionel CHARTIER  
M. Frédéric FAVEERS

Chef de la Subdivision de Sens  
Adjoint au subdivisionnaire

M. Lionel CHARTIER  
M. Patrick FENOLL  
M. Pascal FAVIER

Chef de la Subdivision de Nogent-sur-Seine par intérim  
Adjoint au subdivisionnaire  
Adjoint au subdivisionnaire

M. Xavier FOUQUART  
M. Guy ANDRIOT

Chef de la Subdivision de Paris  
Adjoint au subdivisionnaire

### **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

M. Eric SCHMITT  
M. Jean-Philippe GRANDIN

Chef de la Subdivision de Compiègne  
Adjoint au subdivisionnaire

M. Bernard CHANTRELLE  
M. Bernard WLODARCZIK

Chef de la Subdivision de Péronne  
Adjoint au subdivisionnaire

M. Bernard CHANTRELLE  
Mme Nadine PRUD'HOMME

Chef de la Subdivision de Saint-Quentin par intérim  
Adjoint au subdivisionnaire

### **ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

M. Antoine HERMAN  
Mme Nathalie LABONDE

Chef de la Subdivision de Châlons-en-Champagne  
Adjoint au subdivisionnaire

Mme Virginie HONNONS  
M. Thierry GIVRY

Chef de la Subdivision de Château-Thierry  
Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER  
M. Vincent TRITON

Chef de la Subdivision de Rethel  
Adjoint au subdivisionnaire

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef de la cellule Gestion Domaniale et Contentieux

**Article 6 :**

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 3 et 5, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, chef du service navigation de la Seine par intérim et directeur interrégional du bassin de la Seine par intérim.

**Article 7 :**

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 7 avril 2009.

**Article 8 :**

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction interrégionale du Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le

**27 JUIL. 2009**

**Le Directeur Interrégional  
du Bassin de la Seine par intérim  
de Voies Navigables de France,  
Le chef du service navigation de la Seine par intérim**

  
**Gaston THOMAS-BOURGNEUF**